



l'affiche

Spelc Haute-Savoie



MOUVEMENT DE L'EMPLOI

N'hésitez pas à contacter vos responsables Spelc

Leurs conseils seront précieux pour répondre à vos questions et faire aboutir votre demande. Adressez-leur tous les renseignements utiles pour une meilleure connaissance de votre situation, ainsi qu'un double de tous vos courriers ou imprimés. Elles. Ils connaissent les textes, le déroulement par étapes du mouvement et tous les recours possibles en cas de contestation.

Dans tous les cas, respectez bien les dates et les procédures !

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS (PPCR)

Tout n'est pas décidé pour le privé

Accélération et rendez-vous de carrière, accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle... toutes les dispositions de mise en œuvre du dispositif "Parcours professionnels, carrières et rémunérations" (PPCR) ne sont pas encore connues pour l'enseignement privé.

Vous pouvez compter sur la vigilance et la compétence des responsables Spelc pour que les textes soient appliqués et pour vous informer régulièrement.



CALENDRIER

Des dates à surveiller en début d'année

En ce début d'année civile, respectez bien toutes les dates fixées dans votre académie pour demander un temps partiel, une retraite progressive, une disponibilité, un congé de formation...

Décembre 2017 – Spelc 74 – les membres du Conseil Syndical sont à votre écoute – n'hésitez pas à les contacter

JP Baud : jpnbaud@orange.fr – N Boïramé : natalia.boisrame@cneap.fr – AM Colliard : a.colliard@orange.fr – B Ducrot : beatrice.floret@gmail.com

M Lizère : m.lizere@spelc.fr – F Moge : françoise.moge@wanadoo.fr – Ch Moine : christine.ecole74@gmail.com

JL Obadia : obadia.jeanluc@neuf.fr – A Villard : annevillard@yahoo.fr

N'oubliez pas de consulter le site du Spelc 74 : <http://hautesavoie.spelc.fr/>